

Les Amis du Musée d'Art moderne de la Ville de Paris ont pour vocation de contribuer au développement et au rayonnement du musée notamment par l'acquisition d'œuvres au profit de ses collections.

AVANTAGES

- **JAM** (réservé au moins de 35 ans) - **40 €**

- Attribution d'une carte nominative des Amis du MAM
- Accès gratuit aux expositions temporaires du MAM
- Sélection de visites réservées aux JAM
- Possibilité de collectionner les éditions limitées d'artistes contemporains créées spécialement pour les Amis
- Participer à notre programme d'activités (visites, conférences, voyages)
- Réduction de 5% sur les livres et 10% sur les produits dérivés à la librairie du Musée et à celle du Palais de Tokyo ainsi que 10% à la cafétéria du Musée

- **AMI - 80 €**

Mêmes avantages que la catégorie précédente, plus :

- Attribution d'une carte Paris-Musées nominative donnant accès gratuitement à toutes les expositions temporaires des Musées de la Ville de Paris
- Visites guidées des expositions du Musée d'Art moderne de la Ville de Paris par leurs commissaires
- Organisation de visites dans Paris et en province
- Reçu fiscal de 40 €

- **SOUTIEN - 300 €**

Mêmes avantages que la catégorie précédente, plus :

- Invitations aux vernissages des expositions du Musée
- Visites guidées des expositions par leurs commissaires le jour de fermeture du MAM.
- Programme spécifique d'activités et de visites
- Reçu fiscal de 300 €

- **SOUTIEN + - 600 €**

Mêmes avantages que la catégorie précédente, plus :

- Priorité d'inscription aux activités
- Catalogue des grandes expositions de l'année offerts à retirer au Musée.
- Sélection de visites réservées exclusivement aux Soutien +
- Attribution de la carte Paris-Musées Duo donnant droit au détenteur d'être accompagné de la personne de son choix
- Reçu fiscal de 600 €

- **BIENFAITEUR - 1500 €**

Mêmes avantages que la catégorie précédente, plus :

- Attribution de deux cartes nominatives Amis du MAM
- Pass VIP des foires partenaires parisiennes (Fiac, Art Paris, Paris Photo, Drawing Now,...)
- Reçu fiscal de 1 500 €

- **DONATEUR - 5000 €**

Mêmes avantages que la catégorie précédente, plus :

- Pass VIP des foires partenaires internationales (Art Basel, Freize Art Fair, ArtDubai,...).
- Invitation aux cocktails officiels du Musée.
- Reçu fiscal de 5 000 €

Attention : En cas de perte ou de vol, le renouvellement de la carte vous coûtera 5 euros

Avantages Fiscaux

Dans le cadre de la législation fiscale en vigueur en France, les dons versés à l'Association des Amis du Musée d'Art moderne de la Ville de Paris donnent droit à une réduction d'impôts.

Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal rempli et retourné par l'Association.

Le montant du reçu fiscal correspond au montant de l'adhésion, déduction faite du prix d'adhésion minimum annuel.

Cotisation Jam : pas de reçu fiscal

Pour les personnes physiques : une réduction à hauteur de 66 % du montant figurant sur le reçu fiscal, dans la limite annuelle de 20 % du revenu imposable.

Pour les personnes morales : une réduction à hauteur de 60% du montant figurant sur le reçu fiscal, dans la limite annuelle de 0.5% du chiffre d'affaire.

(Loi n°2003-1311 du 1^{er} août 2003 en faveur du mécénat. Loi de programmation pour la cohésion sociale n°2005-32 du 18 janvier 2005. Articles 200 et 238bis du CGI).

Les Musées de la Ville de Paris

fermés le lundi

- Musée d'Art moderne de la Ville de Paris
- Musée du Petit Palais
- Musée Carnavalet
- Palais Galliera – Musée de la mode et du costume
- Musée Bourdelle
- Maison Balzac
- Musée Cernuschi
- Musée Cognacq-Jay
- Crypte archéologique du parvis de Notre Dame
- Maison Victor Hugo
- Musée de la vie Romantique
- Musée Jean-Moulin - Mémorial du Maréchal Leclerc
- Les Catacombes
- Musée Zadkine